

NOTE AUX ORGANISATIONS



Le 30 octobre 2023

Seule la réponse aux besoins de la population sera source d'apaisement

Elisabeth Borne présentait le 26 octobre une série de mesures sécuritaires et répressives faisant suite aux émeutes de l'été dernier. C'est à la Sorbonne, lieu où des paroles autour de l'éducation et de la culture auraient été particulièrement audibles, que la première ministre a annoncé des sanctions et de nouvelles dispositions policières.

Les parents dont les enfants ont participé aux révoltes sont suspectés de s'être soustraits à leurs obligations légales. Ils pourraient par conséquent être condamnés à effectuer des travaux d'intérêt général ou des stages de responsabilité parentale. Ce n'est pas en infligeant de telles peines à des citoyens souvent en situation monoparentale, subissant la plupart du temps précarité, travail fractionné et horaires décalés, que l'on va améliorer les situations familiales.

De même, ce n'est pas en envisageant que les mineurs puissent être encadrés par des militaires, ni en imaginant de les priver momentanément de l'accès aux réseaux sociaux, que la paix reviendra dans les quartiers.

De nouvelles prérogatives seraient attribuées aux polices municipales, qui accompliraient des actes de police judiciaire. La CGT s'oppose à une telle dérive, déjà retoquée en 2021 par le Conseil Constitutionnel. L'annonce de la création de forces d'action républicaines dans trois villes sonne comme un coup d'épée dans l'eau. La CGT revendique une refonte de notre police républicaine et de son lien à la population. Un véritable travail de fond doit être réalisé en matière de formation et de management. Les contrôles d'identité au faciès doivent disparaître. Les rapports sociaux fondés sur la domination et l'humiliation sont à bannir. La doctrine du maintien de l'ordre doit évoluer vers une logique d'apaisement. Le constat et les propositions de la CGT sont en phase avec l'avis de la CNCDH sur les rapports entre police et population publié le 19 octobre.

Les services publics ne se résument pas à la présence policière. Ce dont les quartiers populaires ont besoin, ce sont des moyens pour l'école, pour la santé, pour l'information de la jeunesse, pour les activités culturelles, sportives et de loisirs, pour

le financement du tissu associatif, pour les missions locales, pour des services publics de proximité avec des personnes physiques pouvant accueillir et répondre aux besoins de la population.

Le volet « social » de la réponse aux émeutes est dévoilé le 27 octobre lors du comité interministériel de la ville, à Chanteloup-les-Vignes. Matignon demande aux préfets de ne plus installer via les attributions de logements ou la création de places d'hébergement, les personnes les plus précaires dans les quartiers qui concentrent déjà le plus de difficultés. Et de préciser qu'il s'agit de favoriser la mixité sociale. Le gouvernement annonce également l'accélération de la transition verte et de la rénovation urbaine. La CGT considère qu'il faut agir pour éradiquer la misère, la proposition gouvernementale de mieux répartir la pauvreté ne répondant pas fondamentalement au problème posé. La CGT revendique l'augmentation des salaires, des pensions et des allocations. Elle promeut une sécurité sociale intégrale et une sécurité sociale professionnelle pour assurer une protection de haut niveau, justement pour en finir avec la pauvreté et mettre fin à l'insécurité du lendemain.

Elisabeth Borne prône par ailleurs le déploiement dès 2024 d'une politique de *testing* pour lutter contre les pratiques discriminatoires dans l'accès aux stages, à l'embauche, au logement ou aux prêts bancaires. Pour la CGT, il faudra aller au-delà en luttant contre toutes les théories inégalitaires qui sont à l'origine de toutes ces discriminations. L'égalité, l'amélioration des conditions de vie et de travail, le développement des services publics, la protection sociale, la réponse aux besoins de la population, seront les meilleurs garants d'une vie apaisée et solidaire dans les quartiers populaires.